

06-07-2021

**MUNICIPALITÉ ST-GABRIEL-LALEMANT
M.R.C. KAMOURASKA**

Le conseil de la susdite Corporation municipale siège en séance ordinaire ce sixième jour du mois de juillet deux mille vingt-et-un à 19 h 30, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec

Sont présents : M. Gilles DesRosiers, Mme France Simard, M. Gilles Ouellet, et Mme Danielle D'Anjou formant quorum du susdit-conseil, sous la présidence du maire, M. René Lavoie.

Assiste également à la séance la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Mme Micheline Lavoie.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le Maire constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

124-07-21

CONSIDÉRANT que le Bas-St-Laurent est en zone verte depuis le 21 juin 2021;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation permet la tenue des séances du conseil devant public, tout en respectant les mesures de distanciation physique et le port du masque ou du couvre-visage lors des déplacements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu de

ACCEPTER que la présente séance soit tenue devant public.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

125-07-21

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté :

- 1 Ouverture de la séance ordinaire
- 2 Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3 Mot du maire
- 4 Approbation, adoption, modification et dispense de lecture des procès-verbaux du mois de juin 2021 :
 - 4.1 Séance ordinaire du 1^{er} juin 2021
 - 4.2 Séance extraordinaire du 14 juin 2021
- 5 Rapport d'activités et autres dossiers
- 6 Acceptation des comptes
- 7 Octroi du contrat d'asphaltage de diverses rues à BML
- 8 Autorisation d'aller en appel d'offres publique pour le déneigement et l'entretien des chemins d'hiver, saisons 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024
- 9 Appropriation du surplus accumulé libre/tracteur à pelouse
- 10 Loyer du centre récréatif pour le Cercle des Fermières
- 11 Demande d'élargissement d'une entrée au 13 avenue des Trembles
- 12 Nouvelles heures d'ouverture le vendredi
- 13 Recyc-Québec : Dépôt du rapport d'audit
- 14 Dons et commandites
- 15 Correspondance
- 16 Varia
 - 16.1 Crevasses dans certaines rues
 - 16.2 Camp de jour
- 17 Rapport des conseillers
- 18 Période des questions adressées au conseil par le public
- 19 Levée de la séance ordinaire

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Mot du maire

Monsieur le maire remercie les citoyens et les citoyennes de leur présence au conseil.

4. Approbation, adoption, modification et dispense de lecture des procès-verbaux du mois de juin 2021

4.1 Séance ordinaire du 1^{er} juin 2021

126-07-21

CONSIDÉRANT que tous les membres de ce conseil ont pris connaissance dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu de

APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2021, avec dispense de lecture, et adopté tel qu'il a été déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2 Séance extraordinaire du 14 juin 2021

127-07-21

CONSIDÉRANT que tous les membres de ce conseil ont pris connaissance dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu de

APPROUVER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juin 2021, avec dispense de lecture, et adopté tel qu'il a été déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Rapports d'activités et autres dossiers

Avis est donné que les rapports de la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe ont été déposés sur le serveur du conseil sans papier.

6. Acceptation des comptes

128-07-21

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu de

APPROUVER le paiement des dépenses incompressibles et des comptes payés ainsi que les comptes à payer pour la période du 1^{er} au 30 juin 2021, totalisant une somme de **70 332,97 \$**, comme il apparaît dans la liste déposée;

AUTORISER la secrétaire-trésorière adjointe à en faire le paiement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

N. B. : Prendre note que la liste des dépenses mensuelles et incompressibles effectuées ainsi que des comptes à payer est disponible pour consultation, sur demande seulement, au bureau municipal.

7. Octroi du contrat d'asphaltage de diverses rues à BML

129-07-21

CONSIDÉRANT que la municipalité de St-Gabriel-Lalemant est allée en appel d'offres pour l'asphaltage de diverses rues;

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions le 7 juin 2021;

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire a répondu, soit Construction BML au prix de 309 153,11 \$ (taxes incluses);

CONSIDÉRANT que la soumission est conforme et qu'il est recommandé par M. Guillaume Bouchard, ingénieur, de donner le contrat à Construction BML;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu de

OCTROYER le contrat d'asphaltage des rues Dionne, Pelletier, Lévesque, des Étangs et Place Garneau à Construction BML;

AUTORISER le maire, M. René Lavoie, et la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Mme Micheline Lavoie, à signer tous les documents donnant effet à cette résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. **Autorisation d'aller en appel d'offres public pour le déneigement et l'entretien des chemins d'hiver, saisons 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024**

130-07-21

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'aller en appel d'offres pour le déneigement et l'entretien des chemins d'hiver pour la période de trois années, soit 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère France Simard et résolu de

AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Mme Micheline Lavoie, à procéder à un appel d'offres public sur le SE@O en vue de l'obtention de soumissions pour le déneigement des chemins d'hiver de la Municipalité pour les saisons 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. **Appropriation du surplus accumulé libre/tracteur à pelouse**

131-07-21

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a procédé à l'achat d'un tracteur à pelouse par la résolution 111-06-21, adoptée le 1^{er} juin 2021;

CONSIDÉRANT que l'on a omis de préciser le crédit budgétaire pour procéder à la dépense et que cet achat n'était pas prévu au budget 2021;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu que

QUE le conseil municipal prenne le crédit budgétaire dans le surplus accumulé libre pour le paiement du tracteur à pelouse.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. **Loyer du centre récréatif pour le Cercle des fermières**

132-07-21

CONSIDÉRANT que le Cercle des fermières est un organisme sans but lucratif;

CONSIDÉRANT que la pandémie est dommageable économiquement pour le Cercle des fermières de St-Gabriel, les activités de financement ayant été interdites une bonne partie de l'année;

CONSIDÉRANT qu'après la pandémie, il y aura une reprise de ces activités;

EN CONSÉQUENCE

il est proposé par la conseillère France Simard et résolu de

ACCORDER un congé de loyer du centre récréatif pour le Cercle des fermières de Saint-Gabriel pour les aider à poursuivre leurs activités, et ce, jusqu'au 31 décembre 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. **Demande d'élargissement d'une entrée du 13 avenue des Trembles**

133-07-21

CONSIDÉRANT que le propriétaire du 13 avenue des Trembles a fait une demande en bonne et due forme à la Municipalité;

CONSIDÉRANT que le Règlement relatif à la construction, l'entretien et la réparation des entrées privées (no 06-19) permet à un citoyen d'élargir son entrée à ses frais;

CONSIDÉRANT que le propriétaire s'engage à respecter les obligations énoncées dans le règlement et à faire vérifier son installation avant de remplacer le ponceau;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu de

AUTORISER le propriétaire du 13 avenue des Trembles à élargir son entrée, tout en respectant le Règlement no 06-19.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Nouvelles heures d'ouverture le vendredi

134-07-21

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de standardiser les heures d'ouverture du bureau municipal;

EN CONSÉQUENCE

il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu

QUE le bureau municipal soit ouvert le vendredi de 8 h 30 à 12 h (midi).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Recyc-Québec : Dépôt de la reddition de comptes sur le portail

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe fait part que le rapport d'audit de Recyc-Québec a été reçu de Mallette et déposé au portail de Recyc-Québec pour la reddition de comptes le 25 juin dernier. Il a été déposé en documentation à la présente séance.

14. Dons et commandites

135-07-21

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu

QUE la municipalité retienne la demande suivante :

- Un don de 100 \$ à l'Arc-en-ciel du Cœur pour leur campagne de financement 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. Correspondance

Les membres du conseil reconnaissent avoir pris connaissance des copies de la correspondance déposée sur le serveur du conseil sans papier.

16. Varia

16.1 Crevasses dans certaines rues

Des appels seront faits pour contacter des contracteurs qui pourront réparer certaines rues qui sont endommagées.

16.2 Camp de jour

Une précision est apportée concernant l'inclusion du service de garde dans le paiement d'une partie des inscriptions au camp de jour dans une autre municipalité. La Municipalité défraie donc 60 % de l'inscription, incluant le service de garde, en se basant sur le coût d'inscription du camp de jour de St-Pacôme.

17. Rapport des conseillères et des conseillers

Les conseillères et les conseillers font état des activités et des rencontres auxquelles elles et ils ont assisté le mois dernier ou celles à venir.

18. Période des questions adressées au conseil par le public

La période de questions a eu lieu mais n'a nécessité aucune décision de la part du conseil.

19. Levée de la séance ordinaire

136-07-21

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance ordinaire est levée à 20 h 45.

L'ENSEMBLE DE CE PROCÈS VERBAL EST SUJET À ADOPTION LORS DE LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE

Je, René Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

RENÉ LAVOIE, maire

MICHELINE LAVOIE, directrice générale et
secrétaire-trésorière adjointe